

Metz, le 1^{er} octobre 2019

COMMUNIQUE

Action Logement et Metz Métropole : un partenariat pour le logement des salariés

*Jean-Luc Bohl, Président de Metz Métropole, Isabelle Kaucic, Vice-présidente de Metz Métropole déléguée à l'Habitat et au Logement ainsi que Damien Sionneau et Michel Huard, Président et Vice-président du Comité régional Action Logement Grand Est, ont signé ce mardi 1^{er} octobre 2019, **une Convention cadre de territoire afin de faciliter et développer l'accès au logement des salariés du territoire.***

Action Logement s'engage ainsi aux côtés de Metz Métropole et poursuit son ancrage territorial dans le Grand Est pour répondre aux besoins des entreprises et des salariés de la région.

Cette Convention cadre 2019-2022 doit notamment permettre de mieux informer les salariés sur les aides et services qu'Action Logement leur propose pour accompagner leur parcours professionnel et renforcer le lien logement-emploi. Ce partenariat vise à renforcer le rôle d'Action Logement, un acteur de la dynamique territoriale contribuant au développement économique d'une ville mixte et équilibrée.

Des actions concrètes de promotion du territoire vont s'organiser autour de trois engagements réciproques:

- analyser les besoins des salariés du territoire et partager les conclusions ;
- accompagner les salariés dans leur parcours résidentiel, notamment les jeunes actifs, les salariés en mobilité ou ceux rencontrant des difficultés pour accéder à un logement ou s'y maintenir ;
- informer les entreprises sur les produits et services d'Action Logement, par des démarches individuelles ou collectives.

Metz Métropole et Action Logement se fixent pour objectif commun et en accord avec les orientations du futur Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025, de contribuer, en fonction de leur capacité, au développement d'une offre de logements visant à :

- contribuer à la mixité sociale, en particulier dans les quartiers prioritaires de la ville ;
- faciliter le parcours résidentiel des salariés, notamment pour les jeunes de moins de 30 ans, les alternants et les publics en mobilité ;
- contribuer à la rénovation et à la mobilisation du parc privé, en particulier, le parc conventionné ANAH.

Ces objectifs seront atteints à l'aide d'un partage de la connaissance des besoins en logement des salariés, de moyens financiers, d'une mobilisation des opérateurs d'Action Logement Immobilier, de démarches expérimentales et innovantes et enfin, d'une communication auprès des acteurs de l'habitat.

Le suivi de la convention est assuré par le comité de pilotage du PLH.

Cette convention permet d'inscrire le logement des salariés dans une politique globale de l'habitat et de l'articuler avec les stratégies de développement territorial.

À PROPOS DE METZ METROPOLE

Metz Métropole, 2^{ème} pôle d'emploi de la Région Grand Est, est composée de 44 communes et regroupe 222 000 habitants. Sa proximité immédiate avec le Luxembourg et l'Allemagne lui confère une situation privilégiée pour son développement économique. Située au cœur d'une zone d'emplois de plus de 500 000 habitants, Metz Métropole figure parmi les 22 métropoles françaises, au sein de la nouvelle organisation territoriale depuis le 1er janvier 2018. Devenir Métropole, c'est être plus fort et plus visible, au bénéfice de tout le territoire et pour tous les habitants, pour créer de l'emploi, développer l'activité économique, renforcer l'attractivité et le rayonnement du territoire.

Metz Métropole et le logement en chiffres (chiffres bilan PLH 2011-2017) :

- 116 000 logements
- 1200 logements produits annuellement
- 2,5 millions d'euros investis chaque année pour la mise en œuvre des politiques de l'habitat

Plus d'informations sur : www.metzmetropole.fr

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 58 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

L'activité de financement et de services d'Action Logement en région Grand Est (chiffres 2018) :

- 38 740 aides et services attribués
- 7 344 salariés logés
- 35,1 millions d'euros investis dans la production de logements locatifs
- 41 millions d'euros engagés pour les projets des salariés.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

CONTACTS PRESSE :

Metz Métropole : Céline VINCENT - 03 87 39 39 14 - 06 20 90 99 80 – cvincent@metzmetropole.fr

Action Logement : Communication Grand Est – Céline Panza : 03 87 39 58 07 – celine.panza@actionlogement.fr

www.metzmetropole.fr

www.facebook.com/MetzMetropole - www.twitter.com/MetzMetropole

www.instagram.com/metzmetropole